



n°132 - MAI 2022

# Mardeuil

## Actu

[www.commune-de-mardeuil.com](http://www.commune-de-mardeuil.com)

## BUDGET : UNE MAÎTRISE FRAGILE

Inclus le programme de la Fête Patronale

Le nouveau Plan de circulation se précise





**19 Novembre :**

Récompenses des Maisons Fleuries 2021  
Diplômes et bons d'achats pour nos 10 Lauréats



**28 Novembre :**

Sainte Cécile fêtée par l'Harmonie dans sa salle ...  
Une reprise devant un public attentif



**21 Décembre :** Illuminations et travaux de Noël

Le centre de loisirs a été à la manœuvre, ainsi que le personnel du service technique, le résultat est remarquable et a été remarqué



**8 Décembre :**

Audition de Noël de l'école de musique d'Epernay et sa région, musicale et sans la présence des élèves de l'école de Mardeuil, Monsieur le Directeur n'ayant pas souhaité leur participation



**16 Décembre :**

Remplacement de la toiture de l'abri-bus à l'arrêt Henri Martin



**+ 0,00%**

### Notre Avenir sera ce que l'on décide

La démocratie ... tout le monde en parle, tout le monde la souhaite, mais nombreux sont ceux qui la critique lorsqu'elle s'est exprimée.

Dans le monde qui est le nôtre, tous les sujets sont bons pour créer la polémique. Tout le monde veut manger bio, mais personne n'accepte une usine de poulets bio à côté de chez lui. La méthanisation, qui produit du biogaz, est une possibilité pour limiter notre dépendance énergétique envers des pays « instables », aux coûts incertains, mais qui souhaite voir une « métha » au bout de son champ de vision ?

Les exemples sont nombreux : « tout, tout de suite, sans contrainte » ... les compromis sont vus comme des atteintes, les restrictions deviennent liberticides.

Il faut être cohérent et accepter de ne pas avoir LA solution aux maux actuels.

Il faut rester persuadé que seul, nous ne sommes pas grand-chose, et qu'ensemble on peut voir plus loin ... le problème, c'est d'exister à plusieurs !

Quelles que soient les opinions de chacun, un état de droit se caractérise par sa volonté de respecter chacun et chacune, au travers de droits et obligations.

Déjà évoqué dans l'édito du mois de novembre dernier, le droit de vote est essentiel, il faut l'utiliser ... Cependant, il ne faut pas se tromper de combat.

Chacun y va de ses promesses, réalisables ou non, en quête de visibilité sur les réseaux, dans les médias, pour faire du buzz, ou pour se faire du bien, sans se soucier du bilan final.

Se vendre pour exister, c'est une vision, ce n'est pas la mienne.

En toute chose, il faut être crédible, juste et proportionné.

Le bien commun doit être la seule motivation, c'est lui qui permettra un dialogue et restaurera la confiance des Français.e.s envers leurs élu.e.s.

Proximité, pragmatisme et actions justifiées, voilà un triptique qui ne manque pas d'intérêt.

Pesez ces mots et agissez en responsabilité !



Denis de CHILLOU de CHURET  
Maire de Mardeuil

L'évolution de la fiscalité communale en 2022 (détails pages 10/11)

### Le savez-vous ?

Qu'est ce que le **cadastre solaire** ?

Il permet d'estimer en quelques clics le **potentiel de production d'électricité** (solaire photovoltaïque) **ou de chaleur** (solaire thermique) **d'une toiture et ainsi savoir et savoir si elle est propice à l'installation de panneaux solaires.**

**Objectifs :** réduire sa facture d'énergie, favoriser une énergie locale et renouvelable, contribuer à lutter contre le réchauffement climatique, augmenter la valeur immobilière de son bien.

Consultez le cadastre solaire du territoire, qui est un outil gratuit en ligne, en cliquant sur ce lien : <https://epernay-agglo.cadastre-solaire.fr>

### Emplois saisonniers :

Comme à chaque période estivale, il est fait appel à des jeunes de la commune pour un poste d'agent polyvalent au Service Technique : arrosage, désherbage des massifs/suspensions, tontes .

Période : du 04 juillet au 02 septembre



Vous pouvez envoyer ou déposer CV + lettre de motivation au secrétariat de mairie jusqu'au 10 juin 2022



### AGENDA

En fonction de la situation sanitaire, l'agenda pourrait être modifié.

**10 au 13 Juin** : Fête Patronale

**12 et 19 Juin** : Élections législatives

**21 Juin** : Fête de la musique au Clos des Carelles par l'Harmonie de Mardeuil à 19h

**25 Juin** : Kermesse de l'école

**13 Juillet** : Retraite aux Flambeaux

**14 Juillet** : Commémoration - Repas champêtre

**1er septembre** : rentrée des classes !

**4 Septembre** : Faites du Sport et des Associations : 9è !

### ETAT CIVIL

#### Mariage

Anthony BLIARD et Eléonore HENRY le 09 avril 2022

#### Naissance

#### Décès

GAILLARD Raphaël le 06 décembre 2021

GODART Didier le 08 décembre 2021

LEITE Manuel le 23 mars 2022

Certaines données ne sont pas mentionnées faute d'autorisation des familles



## Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits)



### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Décembre 2021

#### 1. Approbation du compte rendu du 15 octobre 2021.

Aucune remarque ni question n'est soulevée. Votes : 19 pour

#### 2. Finances : nomenclature M57

Dans le cadre de la réforme du domaine financier, obligation est faite d'adhérer à la nouvelle mouture de nomenclature comptable dénommée M57 à échéance du 1er janvier 2024. Notre commune a souhaité débiter dès 2022. Votes : 19 pour

#### 3. Finances : admissions non valeur

Il s'agit d'une demande de la trésorerie d'admettre en non valeur des créances qui peinent à être recouvrées. La dette se monte à 95,65€, tous les recours ont été épuisés. Vote : 19 pour

#### 4. Finances : Décisions modificatives (DM)

Chaque année, les vérifications comptables interne et de la trésorerie nous amènent à constater que certains crédits sont insuffisants pour l'exécution correcte du budget. Des DM sont donc nécessaires. C'est le cas sur trois chapitres, pour un montant de 6000€ (aucune incidence au global). Vote : 19 pour

#### 5. Finances : Autorisation de crédit d'investissement 2022

Le budget peut être exécuté avant le vote du budget, dans la limite d'1/4 des crédits ouverts sur l'exercice précédent. Cela permet de payer les dépenses d'investissement entre la clôture de l'exercice de l'année et le vote du budget à venir. Si les crédits éligibles sont de 100 150,31€, la demande porte sur la somme de 45 000€, répartis comme suit : 7 000€ (SIEM), 35 000€ (bâtiments) et 3 000€ (matériel et outillage). Vote : 19 pour

#### 6. Agrandissement restaurant scolaire : recours à architecte

Le nombre de cantiniers, les gestes barrières et l'espace disponible nous obligent à repenser les volumes intérieurs. La commission travaux et bâtiments a fait appel à deux architectes : Armelle PIENNE et Antoine SCHNELL. Le vote porte sur le projet de Madame PIENNE qui s'élève à 32 369,60€ TTC, des frais d'honoraires de 12% du montant des travaux, soit 3617,60€ non assujettis à la TVA (le second se montait à 67000€ TTC). Vote : 19 pour

#### 7. Finances : demandes de subventionnement DETR, DSIL, FIPD

- Les travaux de voirie rue Emile Zola, au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : une subvention estimée entre 50 000€ et 126 000€. Vote : 19 pour  
- Subvention via la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : pour les travaux d'agrandissement de la cantine. La subvention éventuelle étant comprise entre 20 et 40%, soit 5907,52€ et 11815,04€. Vote : 19 pour  
- Le FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), vise le projet de vidéo-protection, avec une subvention comprise entre 20 et 50%. Vote : 19 pour

#### 8. Personnel communal : Organisation du temps de travail

A compter du 1er janvier 2022, la règle qui s'applique à l'ensemble des collectivités est les 1607 heures annuelles travaillées. Certains avantages sont supprimés : la journée du maire, les jours d'ancienneté, 25 jours de CA et non plus 30. Dans notre collectivité, 3 choix ont été faits : secrétariat (35 heures/semaine sur 4 ou 4,5 jours, 6 jours de RTT), le service technique (37h30/semaine sur 5 jours ou 4,5 jours pour Alain Salach, 15 jours de RTT), le service animation et ATSEM sera annualisé pour tenir compte des semaines en cycle scolaire ou de vacances. Le temps de travail ne changeant pas (35h/semaine, aucun jour de RTT), par contre, des jours non travaillés seront instaurés. Vote : 19 pour

#### 9. Recensement de la population : nomination des agents recenseurs

Le recensement 2022 aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Cette campagne remplace celle qui aurait été reportée en raison de la pandémie. Cette année, la demande est faite aux habitants de répondre massivement via internet, les agents recenseurs devant limiter au maximum les contacts avec les personnes enquêtées. L'INSEE préconise 3 agents sur notre commune, celles-ci sont : Mesdames BELKACEMI, BERTRAND et ANSTETT. L'indemnité de recensement s'élève environ à 2700€ et sera versée par l'INSEE à ces trois agents. Le coordonnateur n'est quant à lui, pas indemnisé. Vote : 19 pour

Départ de Monsieur Pascal BRUYANT à 20h22

#### 10. Convention RGPD

Depuis la mise en place du Règlement Général Européen sur la Protection de Données (RGPD), les communes sont tenues d'avoir un délégué à la protection des données. Depuis 2022, le CDG51 est en capacité de remplir cette mission, si nous conventionnons avec lui. Cette prestation a un coût de 400€. Il nous faut désigner deux référents : un élu et un référent agent. Pour les élus, Joël CLEMENT se propose, le maire sollicitera Madame Sonia ANSTETT, responsable des finances de la commune, pour les agents. Vote : 18 pour



## Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits)



### 11. Classement sonore des infrastructures

Un arrêté de Monsieur le préfet informe les futurs acquéreurs du niveau sonore auquel ils sont susceptibles d'être exposés (par rapport à la proximité de la voie ferrée). Cela peut induire des mesures en terme d'isolation sonore ou acoustique. Le classement proposé est la catégorie 3. Vote : 17 pour et 1 abstention

### 12. Tarifs communaux 2022

Aucune modification n'est souhaitée, c'est en ce sens que le vote sera demandé. Ceci d'autant que des tarifs nouveaux ont été votés en juin 2021. Vote : 18 pour

### 13. Patrimoine : accord de principe cession parcelle AK 315

Des riverains nous ont relancé pour l'achat de la « ruelle », cadastrée AK315, entre l'Allée Jean Moulin et la rue Pierre Curie. Ce qui est proposé ce soir c'est de discuter de cette possibilité, sous réserve des servitudes éventuelles. Le vote porte sur l'accord de principe de poursuivre cette optique de vente de la parcelle. Vote : 18 pour

### 14. Subventions diverses

- Le Club Culturel, dans le cadre du Téléthon 2021 : une subvention de 100€ est discutée. Vote : 18 pour
  - La prévention routière : une subvention d'un montant de 150€ est demandée. Le maire souhaite lancer une opération envers notre jeune public dans ce domaine. Vote : 15 pour et 3 abstentions
  - Le Soutien Marnais nous sollicite pour une subvention : 100€ par mois pendant 6 mois. Vote : 13 non et 5 abstentions
  - Les restos du coeur nous sollicitent. Vote : 2 contres et 16 abstentions
- Formation hygiène avec l'entreprise « Les P'tits Gastronomes », pour le personnel en relation avec la cantine. Afin de minimiser les coûts, cette formation a été ouverte à des agents d'autres communes via une convention. Le coût global est de 935€ HT. Vote : 12 pour et 6 abstentions

### Questions – informations diverses :

- Emmanuel SOUEVE verra son contrat prolongé pour 5 mois, l'opportunité d'une « stagiérisation » est à l'étude, Daphnée CALOINI est prolongée dans sa période de stage en raison de son absence de longue durée en 2021, son stage se terminant le 28 mars 2022,
- Achat de champagne pour la commune : 50% via la Coopérative Beaumont des Crayères et 50% auprès de vigneron de la commune, par roulement chaque année (3 ou 4 vigneron à raison de 24 bouteilles par vigneron), le muselet de la commune devant être apposé par chacun,

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mars 2022

### 1- Approbation CR du CM du 14 décembre 2021 :

Conformément à la réglementation, nous allons procéder à l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal. Y a-t-il des observations sur ce compte rendu ? Vote : 19 pour

### 2- Approbation du compte de gestion 2021 :

Issu de la comparaison entre les écritures comptables (de la trésorerie), et celles de nos logiciels (mairie). Après comparaison, il s'avère que les données financières correspondent en tout point avec la comptabilité. Nous pouvons adopter le rapport présenté. Vote : 19 pour

### 3- Approbation du compte administratif 2021 :

Il s'agit du document comptable de la commune qui retrace l'ensemble des écritures passées en année N-1, (en recettes et en dépenses, en investissement et en fonctionnement). Le maire ne prend pas part au vote et quitte la salle. Ce compte vous sera présenté par la doyenne de notre assemblée, Mme Marie-Claude Legivron. Vote : 18 pour

### 4- Décision modificative :

Sans objet, aucune DM de prévue

### 5- Vote taux imposition 2022 :

La principale recette du budget communal est constituée, en fonctionnement des produits fiscaux. Les communes doivent se positionner uniquement sur les taux du foncier bâti (33,98% aujourd'hui) et du foncier non bâti (34,08% aujourd'hui). Autres recettes fiscales : compensations diverses de l'Etat ou d'Epernay Agglo. 2022 est une année difficile pour l'établissement du budget : des projets coûteux en voirie notamment. Après quelques arbitrages budgétaires, un équilibre a été trouvé pour cette année. Les bases d'imposition ont augmenté (+45 000€ de rentrées fiscales), ce qui est une bonne chose cette année. En revanche, il nous faudra envisager une hausse des taux pour l'année 2023. Proposition de maintien des taux pour 2022. Vote : 19 pour



## Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits)



### 6- Reprises sur amortissement 2021 :

Dotations aux provisions pour risque. Le code des collectivités impose une provision pour assurer les risques potentiels d'impayés. On crée une provision pour le risque et ensuite on l'admet en certitude (non-valeur ou annulation de la dette en cas de jugement). Dans notre collectivité, le risque s'élève à un peu plus de 600€, une provision de 500€ est projetée pour 2022. Si le risque n'est pas réalisé, la provision sera reprise au budget 2023. Vote : 19 pour

### 7- Budget primitif 2022 :

Fonctionnement : proposition de 2 017 050,24€ (en recettes et en dépenses) ;

Investissement : proposition de 507 593,68€ (en recettes et en dépenses) ; Vote : 19 pour

### 8- CAECPC : Groupement commande informatique :

L'agglo à mis en place un groupement de commande pour le matériel informatique et numérique. L'idée est de bénéficier de l'expertise de l'Agglo, tout en ayant des tarifs attractifs, négociés par le groupement. Vote : 16 pour et 3 abstentions

### 9- Aménagement Espace Laure :

Attribution du marché (coût total : 42637,73€). Après consultations d'entreprises, Mme Pienne, architecte, a étudié ces offres, et les lauréats sont les suivants : Lot démolition et gros oeuvre : ATC ; Lot menuiseries intérieures, doublage isolation : GMA ; Lot menuiserie extérieures : Lagache ; Lot électricité : Augelec ; Lot plomberie : GERLIER ; Lot carrelage – faïence : ATC ; Lot peinture : Sarl LADEKO ; Lot Bureau de contrôle : Veritas ; Vote : 19 pour

### 10- Personnel communal :

Information : la médaille du travail que Mme Isabelle Fourny a reçu s'accompagne d'une prime de 185€ versée par le CNAS. Le délai entre l'arrêté préfectoral et la transmission à l'agente ne lui a pas permis de la demander dans les temps. Le maire propose que cette somme de 185 € lui sera réglée par le budget communal. Nous veillerons au respect de ce délai pour les prochains récipiendaires. Vote : 19 pour

LDG /Lignes Directrices de Gestion : elles définissent les grands axes de notre politique en matière de ressources humaines (RH). Deux volets : la stratégie pluriannuelle de RH (effectifs, temps de travail, formations, action sociale égalité professionnelle) et la promotion et la valorisation des parcours professionnels. Cela fixe le cadre de notre stratégie en la matière. Aucune délibération.

### 11- Unité de vie :

Les activités du Clos des Carelles permettent à nouveau la mise en place de manifestations, avec participation financière des convives. Il est prévu un repas couscous à 18€ par personne. Avant la pandémie, un tarif annuel avait été voté :

- repas à thème, plat unique (chinois, portugais, couscous, paëlla) : 18€

- repas Noël ou Pâques avec entrée + plat ou plat + dessert : 25€

- célébration occasionnelle (chandeleur) : 8€ . Vote : 19 pour

### 12- Subvention diverses :

Entour'age : chaque année, l'association nous sollicite pour une subvention de fonctionnement pour 2022 sur la base d'1€ par habitant soit 1500€. Marie-Christine Bression, présidente de l'association, peut présenter brièvement les actions à notre assemblée, mais ne prendra pas part au vote. Vote : 18 pour

### 13- Information soutien au peuple Ukrainien :

- Soutien à l'Ukraine : la collecte a été positive, de nombreuses personnes se sont présentées en mairie, l'entreprise SMURFIT KAPPA nous a fait don de 90 cartons pour acheminer toutes les marchandises récupérées, le département et la région Grand Est ont oeuvré pour le transport de ces palettes vers la Pologne et la Roumanie.

### 14- Questions et informations diverses.

- Personnel communal :

Service Technique : Retour de Monsieur Laurent Benzerda et démission de Madame Daphné Caloini.

- Élections : Tableau des permanences 1er et 2ème tour de l'élection présidentielle, le bureau de vote : de 8h à 19h.

- Une classe de découverte est prévue du 9 au 13 mai prochain à Giffaumont (près du Lac du Der),

avec la classe de Mme Séverine Berthaud, le coût total est de 7139,60€.

- La fête patronale est prévue du 10 au 13 juin prochain

- Les travaux de la rue Emile Zola vont débuter au mois d'avril pour une durée de 2 à 3 mois

- Des travaux sont prévus dans les écoles : escalier élémentaire, puis avant la rentrée de septembre au niveau de la partie-maternelle, couloir et hall

- les travaux de l'Espace Laure impacteront la cantine et le fonctionnement dans cet espace. Des solutions seront adaptées afin d'en limiter les désagréments durant les mois de juin et juillet

# TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS



**Réfection des marches de l'école élémentaire et mise en peinture des murs de la cage d'escalier**  
**Budget : 15 000€**



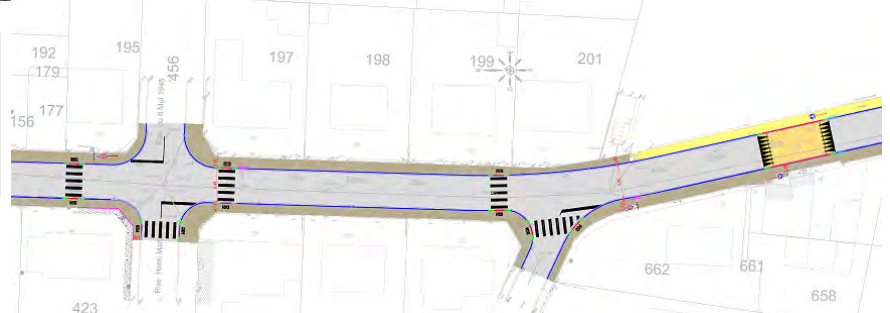
**Rue Émile ZOLA**  
 Enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques  
 Réfection de la chaussée et des trottoirs

**Budget : 280 000€**

Avec l'assistance de l'Agglo d'Epernay pour la maîtrise d'œuvre et le marché de voirie



Plan partiel de la rue Emile ZOLA avec les aménagements



Agrandissement de la cantine à l'Espace Laure :  
**Budget : 42 000€** (entre 15 et 20 places aménagées)

Les travaux sont prévus du 14 juin au 29 juillet.  
 Une autre organisation sera mise en place (centre de loisirs, cantine et salles d'activités).  
 Plus de détails à venir.



Modification d'accès vers l'espace « sports », terrain de Football



# Créations Paysagères / bonnes pratiques

 **Passage des inspecteurs de la Commission Espaces verts pour les Maisons Fleuries 2022**



Avenue Paul LANGEVIN



Rue de l'Arbre Sec



Végétalisation, îlot de fraîcheur, mise en place de copeaux pour lutter contre les mauvaises herbes, réflexions sur des espèces moins gourmandes en eau et plus résistantes au réchauffement climatique, introduction de plantes mellifères ...  
La volonté est à la résilience dans ces domaines ...



Rue du Millénaire : entourage du futur cimetière et du Ludo Parc



« Noue » rue de Belleville : élagage de printemps !

**CONFÉRENCE JARDINAGE AU NATUREL**  
RDV le 1er Juin à la Salle des Fêtes !

**EPERNAY**  
AGGLO CHAMPAGNE



**LE COMPOSTAGE**

**Ateliers**  
« Compostage »

Mercredi 1<sup>er</sup> juin  
18h - 20h30 à la salle des fêtes de Mardeuil

Vendredi 3 juin  
18h - 20h30 à la salle des fêtes de Nancy

**Ateliers**  
"Jardinage au naturel"

Samedi 4 juin  
10h - 12h30 à la halle du jard de Cumières

15h - 17h30 dans la salle derrière la mairie de Monthelon

Mardi 7 juin  
18h - 20h30 à la salle Wogner de Blancs-Coteaux (Vertus)

**LE JARDINAGE AU NATUREL**



**Plan de circulation :**  
les premières mesures sont espérées avant l'été ...

Plusieurs modifications auront lieu :

- extension de la zone 30 qui concernera tout le centre du village, ainsi que les rues comprises dans le périmètre des 4 "entrées" de cette zone : (rue Emile Zola, rue Pasteur, Avenue Paul Langevin et rue de la Liberté),
- aménagements spécifiques aux entrées de zone 30, mise en sens unique de la rue Victor Hugo (sens Avenue Paul Langevin vers le centre du village),
- mise en sens unique de la partie basse de la rue de la Liberté (sens rue de la Liberté vers rue Emile Zola),
- mise en sens unique la portion rue Victor Hugo vers l'église, la Place de la Commune de Paris et la mairie),
- mise en place de rétrécissements rue Pasteur et réflexion sur un portique limité en hauteur, afin d'interdire le passage de camions d'un poids supérieur à l'interdiction matérialisée par le panneau de signalisation routière en place (mais non respecté),
- marquage routier : ajout de passages piétons, zone 30,
- suppression de "STOP" au profit des règles de priorités,

Puis, réflexion pour l'année prochaine de création de chicanes, stationnement sur chaussée pour éviter le stationnement sur trottoirs notamment.

D'autres rues du village seront concernées ...

**But : sécurisation des trajets, lutter contre les pratiques « anarchiques » et les vitesses excessives**



## Le temps des retrouvailles

En effet, après ces deux longues années sans pouvoir se rencontrer, les résidentes du Clos des Carelles ont enfin pu retrouver les enfants de l'accueil de loisirs. Un moment très attendu qui a remonté le moral de nos anciens.

À la salle commune du Clos des Carelles nous y faisons :

- des travaux manuels (pour la semaine bleue en ce moment)
- du chant (avec une intervenante)
- de l'art floral (avec un intervenant)
- des sorties restaurant (1 fois par mois)
- des rencontres intergénérationnelles
- des rencontres inter-structures de seniors
- des balades dans les parcs

Alors plus d'hésitations, venez nous rejoindre !!!!  
Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi :  
De 10H à 12h15 et de 13H à 18H



Pour contacter l'animatrice :  
Téléphone : 03/26/55/68/27  
Mail : [leclodescarelles@gmail.com](mailto:leclodescarelles@gmail.com)  
Nathalie DRUMEL

## Centre de loisirs

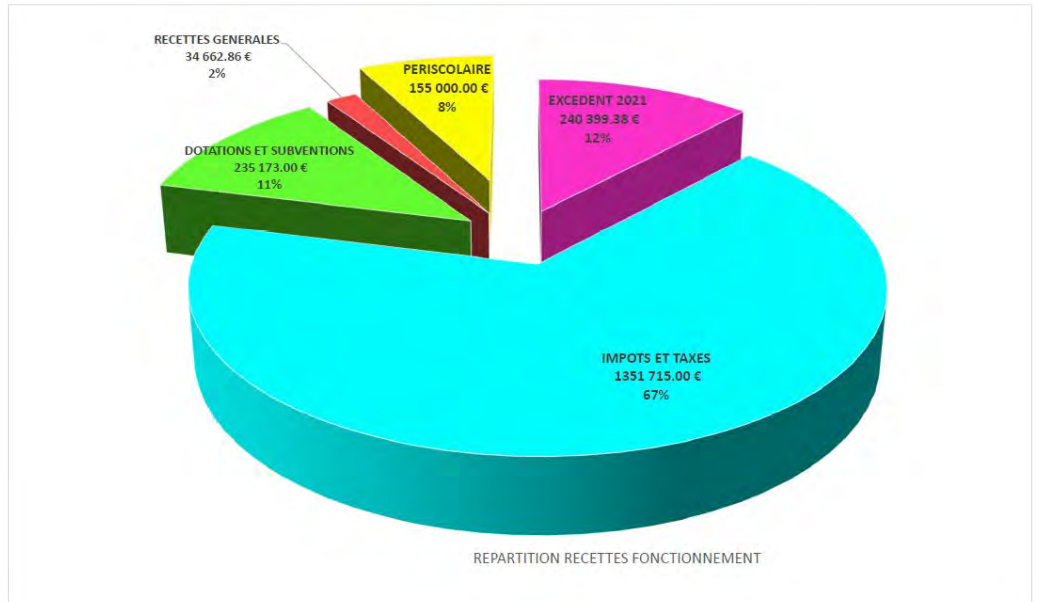
Nous sommes allés découvrir la ville de Provins ou nous avons pu apprécier deux spectacles :



Lors de nos vacances de printemps, l'équipe d'animation a décidé de faire voyager les enfants à travers le temps. Chaque semaine, 35 enfants ont pu profiter de nombreuses activités (manuelles, sportives, culturelles...) préparées par une équipe d'animation dynamique et soucieuse de faire plaisir à nos jeunes Mardouillats.

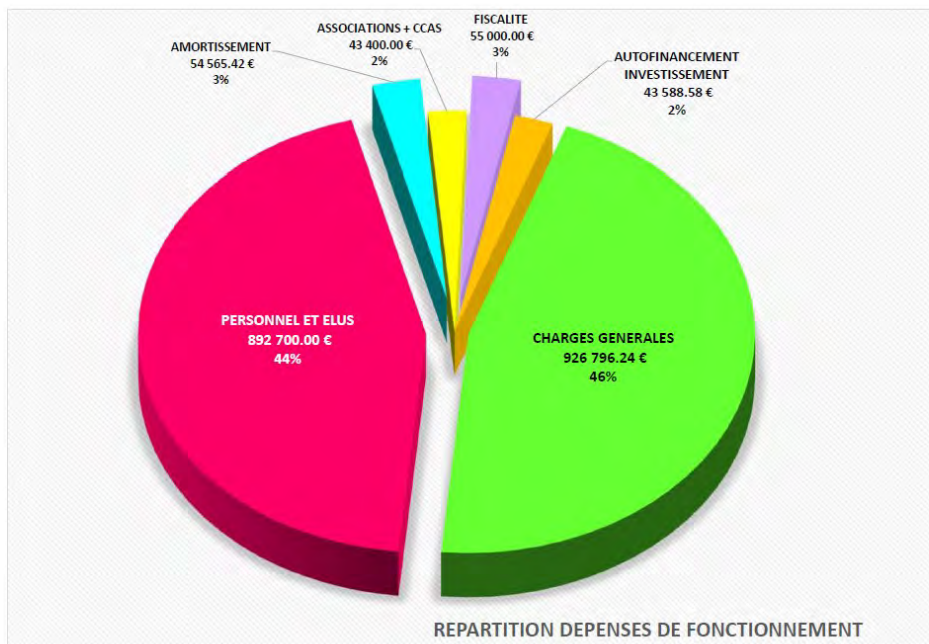


Pendant notre seconde semaine de vacances, les enfants ont eu la joie d'aller rendre visite à Astérix et Obélix. Une journée bien ensoleillée où petits et grands ont pu s'amuser.



**Fonctionnement :**  
**2 017 050,24€ (en recettes et en dépenses)**

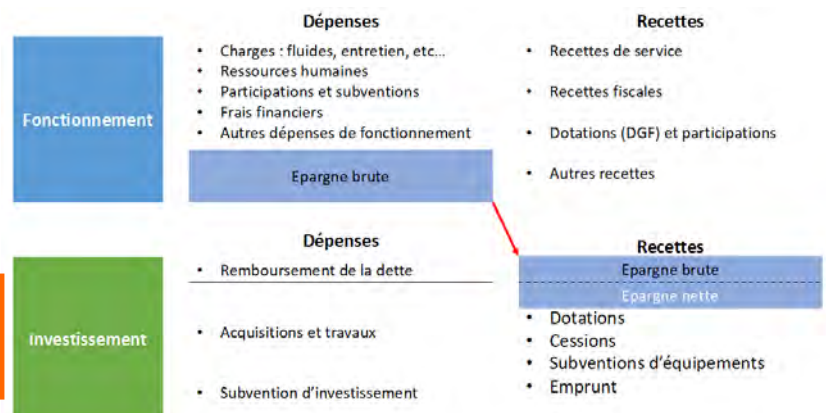
## BUDGET

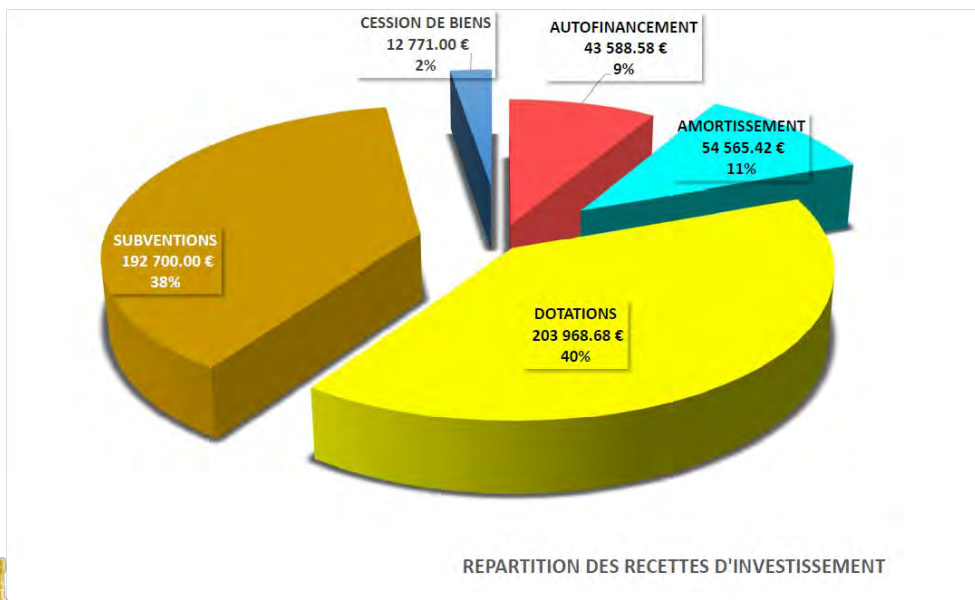


**Taxes locales :**  
**aucune modification**  
**des taux pour 2022 :**

**Foncier bâti : 33.98%**  
**Foncier non bâti : 34.08%**

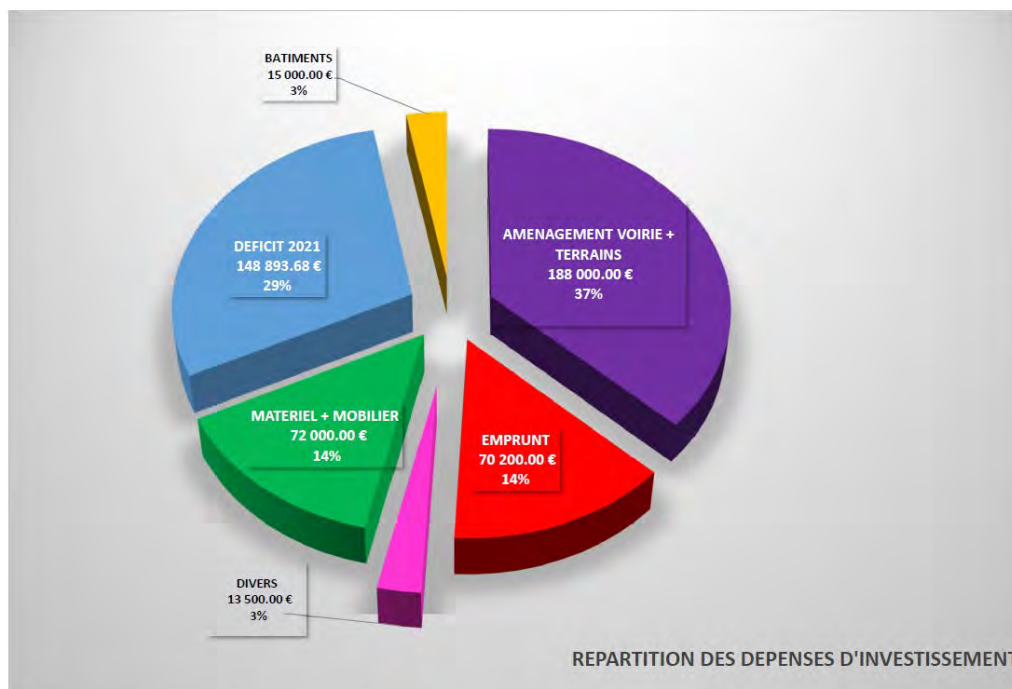
Schéma de principe du budget communal :  
fonctionnement et investissement en sont les  
2 grandes parties





**Investissement :**  
**507 593,68€ (en recettes et en dépenses)**

**PRIMITIF 2022**



**Le budget est une science d'équilibriste :**

Il faut évaluer en amont les projets, leurs coûts, sans avoir les dotations précises, ni les recettes des taxes perçues, tout en prenant en compte les incertitudes liées aux approvisionnements en matières premières et aux délais d'intervention des entreprises, avec cette inconnue : une prévision n'est qu'une prévision, des « impondérables » sont toujours possibles ...

Toujours est-il que notre budget est en équilibre pour cette année, après des arbitrages rigoureux et des annulations de dépenses ...

Ceci nous interroge fortement, et devrait nous amener, dans le budget primitif 2023, à envisager une augmentation des taux communaux ...

Celle-ci sera proportionnée aux variations à venir, et à nos projets, mais elle sera limitée au strict nécessaire.

8 Mai

# COMMEMORATION



## Un peu d'Histoire :

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Il en est de même dans les communes.

Celle-ci s'est faite en présence d'une assistance nombreuse,

Les noms de Mardouillats morts pour la France ont été honorés par leur lecture.

L'Harmonie de Mardeuil a accompagné cette cérémonie en musique, ainsi que les élus le conseil municipal des jeunes, les associations et la population. Le message de Geneviève DARRIEUSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées a été lu. Le devoir de mémoire se doit d'être entretenu !

## GESTES CITOYENS CITOYENNETE / CIVISME



Partis comme d'autres faire la rando de l'UCM du 1er mai dernier, dans notre belle campagne, ornée de son appellation Champagne et inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, lorsque, au détour d'un chemin, notre vision a été attirée par un amas de déchets sauvages, certainement tombés de la poche d'un marcheur avant nous ...

**Sachez, mesdames et messieurs les indéliçats, que votre poche à un trou, et que nous, nous avons des yeux.**

Lorsque vous serez démasqué.e.s, et vous allez l'être, inutile de plaider la bonne foi



## LUDO PARC : Rappels de bonne conduite

Cet espace, dédié aux plus jeunes, ne doit pas servir à d'autres fins que le repos, les jeux de ballons ou la promenade de nos animaux de compagnie peuvent se faire dans des endroits plus « appropriés » ...

Merci à vous !



**BALLONS  
INTERDITS**



## Sortie à Villers-sous-Châtillon, le 28 mars 2022

Merci encore énormément à l'Amicale des écoles ainsi qu'aux parents accompagnateurs.

Le soleil était présent, une journée bien agréable avec l'écoute dès notre arrivée d'un pic épeiche pour nous accueillir.

Puis des groupes ont été constitués: au programme du matin, il y a eu des petites chasses aux trésors ( mousse, feuille de chêne, morceau d'écorce, traces d'animaux...), jeux des devinettes, contes à inventer en s'inspirant d'un arbre, empreintes d'écorces et reconnaissance de l'arbre, empreintes de feuilles et reconnaissance de l'arbre...

Puis pause déjeuner attendue avec impatience par les enfants. Certains avaient faim dès l'arrivée sur le site... et la fameuse question:

« Il est quelle heure? Quand est-ce qu'on mange? ».

Pour la digestion: petit foot et activités bucoliques.

L'après-midi : pêche au bord de la mare par Myriam puis recherche des petites bêtes par groupes en fouillant bien avec une brindille, identification grâce à une fiche clé de détermination.

Super belle pêche: sangsue, gerris, larve de libellule, larve de moustique, larve de demoiselle, notonecte, larve de chironome, aselle...

Puis, reconnaissance des empreintes d'animaux, les éléments positifs ou négatifs sur l'environnement et enfin prises d'empreintes avec l'argile durcissante.



La classe CE2/CM1 et Mme Bocahut



## Facture d'eau : l'Agglo vous répond !

**Depuis le 1er janvier, l'Agglo a repris la gestion de l'Eau potable en régie publique avec la création du service "Régie Eau et Assainissement".**

**De nombreux usagers souhaitent en savoir plus sur la facturation et les différents modes de paiement.**

**Pourquoi ai-je reçu une facture 2 mois après celle de Véolia ?**

Le contrat de Délégation de Service Public avec Véolia est terminé depuis le 31 décembre 2021.

Une facture de solde a donc été établie et adressée par leur service courant janvier.

Le service de la Régie de l'Agglo - qui gère déjà la gestion de l'Eau sur

## EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

le secteur sud - a intégré les communes du secteur nord à ce planning en lissant la facturation sur l'année. L'objectif est ainsi d'éviter aux hôtes d'accueil, une charge de travail beaucoup trop importante sur une période courte.

L'utilisateur sera désormais destinataire d'une seule facture par an.

**Quand aurai-je ma facture ?**

Cette année est un peu spéciale avec la reprise en régie des 15 000 abonnés supplémentaires.

Pour Mardeuil, elle arrivera **mi-mai**

**Comment puis-je payer la facture que je viens de recevoir ?**

Si vous avez opté pour le prélèvement en 1 ou 3 fois, il s'effectuera automatiquement.

Les dates de prélèvement seront indiquées sur le coupon de votre

facture 2022.

D'autres modes de paiement sont également possibles : chèque, carte bancaire, virement, TIPI (paiement internet) et espèces.

**J'ai opté pour la mensualisation et pourtant je dois payer la facture qui vient d'arriver.**

**Pourquoi ?**

Si vous avez opté pour la mensualisation, celle-ci sera effective après votre 1ère facture.

En effet, le calcul de la mensualisation se fait sur la base d'une facturation et ne peut donc pas être pris en compte pour la 1ère facture.

La mensualisation se fera donc sur 9 mois pour le paiement d'avance de votre facture d'eau 2023.

**Plus d'infos ?** Tél. 03 26 56 47 10, Fax : 03 26 56 47 85

Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h45 - 17h

Le service de la Régie Eau et Assainissement est à votre écoute : 0 800 340 334 (aux heures ouvrées et interventions d'urgence) ou [contact-regie-eau@epernay-agglo.fr](mailto:contact-regie-eau@epernay-agglo.fr)





## CLUB CULTUREL

Véronique BELKACEMI / 06-16-91-17-60

Chère adhérente et adhérent,

Ce fut encore une saison difficile à gérer, entre la fermeture des salles, le pass sanitaire, la désinfection des salles etc.....

Ainsi que les annulations de la galette et la présentation des voeux qui était un moment de convivialité, du réveillon du 31 décembre 2021.

Le téléthon a pu avoir lieu en décembre 2021 avec la participation cette année de la municipalité et de nombreux clubs de Mardeuil. Merci pour leur implication.

Pour notre part, toujours la pièce de théâtre (merci à la troupe de nous divertir) les pâtés croûtes et rabotes qui ont toujours autant de succès, confectionnés par des bénévoles sous les directives de Daniel Girardin, Responsable du Téléthon. Toutes ces activités nous ont permis de reverser 3 500 euros à l'AFM. Merci à vous tous.

Le rythme a repris petit à petit en fonction des nouvelles directives.

**L'assemblée générale du club**, qui est depuis 2 ans annulée, doit avoir lieu **le 9 juin 2022**.

La présidente Véronique BELKACEMI 20 rue Lamartine 51530 Mardeuil Tel 06 16 91 17 60



## CLUB SPORTIF MARDEUIL Bruno FROMENTIN / 06-87-77-02-64

Le club Sportif de Mardeuil souhaite élargir son offre de services en proposant des séances pour l'ensemble de la population. Fort d'une section seniors dynamique le lundi de 14h à 15h, le club va proposer à partir de la rentrée de septembre une section gym + pour les personnes qui présentent une pathologie et qui ont besoin d'une séance de gymnastique "santé" sur prescription médicale.

Notre éducateur sportif madame Maggy AYER a obtenu son diplôme Gym + en février 2022 et proposera cette nouvelle section le mardi de 10h à 11h.

Pour ces sections, le Club sportif de Mardeuil bénéficie du labellisation GYM + de la fédération française de gymnastique à laquelle nous sommes affiliés et d'une labellisation prescri mouv.



Les jeunes, filles et garçons, ont déjà une section Tumbling qui leur est réservée à partir de 11 ans et se verront proposer une nouvelle section Team gym à partir de 13 ans dès la rentrée prochaine. Nous sommes fiers de vous informer qu'afin de faire reconnaître la qualité de nos prestations, après la certification Qualiclub bronze, le club Sportif de Mardeuil est en cours de certification Argent.

N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai, nous serons ravis de vous accueillir. vous pouvez découvrir toutes nos activités sur notre site internet [www.gymnastique-mardeuil.fr](http://www.gymnastique-mardeuil.fr) et vous pouvez nous joindre sur [leclubsportifdemardeuil@gmail.com](mailto:leclubsportifdemardeuil@gmail.com)

## TIR CLUB CHAMPENOIS

tirclubchampenois@yahoo.com



Après les départementaux 6 tireurs se sont présentés aux régionaux.

Il s'agit de Guillet Clara, Bliard Zoé, Clément Raphaël, Railla William, Koralewski Thibault et Steinmetz Lucas.

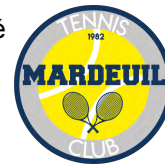
Parmi eux trois ont été médaillés d'or et sélectionnés pour les concours Ecole de Tir au niveau France.

Sur la photo nos médaillés avec l'entraîneur et le président .  
De gauche à droite: Guillet Clara, Desboeufs Francis entraîneur, Clément Raphaël, Bliard Zoé et Poittevin Guy, Président.

## TENNIS CLUB

[tennis.club.mardeuil@gmail.com](mailto:tennis.club.mardeuil@gmail.com)

L'année 2022 est marquée par la 10<sup>ème</sup> édition du tournoi interne, commencé le 14 janvier, et achevé le 19 mars, par les victoires de Gaëlle de CHILLOU face à Pauline WENGORZEWSKI et de Charles BARANGÉ face à Jérôme HARROIS. En consolante, Emilie WILLOT l'emporte face à Audrey de CHILLOU et Ylan DOR face à Simon DANTENY.



En ce début d'année, les championnats par équipes reprennent également.

Par ailleurs, Les raquettes FFT et raquettes FFT ados ont été organisées par le comité Marne. L'équipe ados composée d'Eloa MERIAUX et Maëlys TOURNEUR termine 3<sup>ème</sup>.

Chez les adultes, lors de la phase de qualification des raquettes FFT à VERTUS le 13 mars, Aurélie BOURGAS, Alexia RAVILLION, Véronique LEMAIRE et Amélie LECOMPTE se classent 1<sup>ère</sup> et qualifient l'équipe pour la finale départementale le 10 avril suivant.



Gagnantes phase de qualification 13 Mars

**En Juin le club lancera ses inscriptions pour la prochaine saison 2022/2023 notamment pour la composition des groupes d'entraînement.**

### Agenda, les dates à retenir :

1<sup>er</sup> au 29 mai : Championnats de printemps par équipes

11 juin : Assemblée Générale

19 juin : Finale territoriale raquettes FFT

2 juillet : Fête du club junior

5 septembre / 2 octobre : 15<sup>ème</sup> éd du tournoi de Mardeuil – Circuit Énergie

L'équipe recomposée de : Marine COURTOIS, Audrey de CHILLOU, Edith GENEAU de LAMARLIERE et de Véronique LEMAIRE s'impose lors de cette finale à Cormontreuil et se qualifie pour la finale territoriale (régionale) qui aura lieu le 19 juin au Centre de Ligue à REIMS.

De bons moments de convivialité passés entre joueuses pour ses trois équipes. Félicitations à elles.

Comme chaque année, le club organisera une journée de doubles mixtes, repas conviviaux, journée pour les jeunes. Par ailleurs, une journée à Roland Garros est organisée le 22 mai pour les adhérents, sur réservation



Gagnantes finale départementale 10 Avril

## AMICALE DES ÉCOLES

**Alexandra DELEAU / 06-79-62-49-08**



C'est avec un immense plaisir que notre loto annuel a pu avoir lieu le 13 mars 2022. Parents et enfants se sont empressés de réserver leur place !

Avec les bénéfices récoltés, un spectacle de Noël sera organisé. L'amicale participera aussi aux divers projets des écoles.

Autre moment important, la kermesse des écoles aura lieu le 25 juin ainsi que le barbecue de l'Amicale, un moment de partage, de convivialité et de festivité pour parents, enfants et enseignants.

On espère une participation des parents sans qui, tout ceci ne pourrait avoir lieu !

## SECTION LOCALE DES VIGNERONS Christophe TANNEUX



Nous prenons le parti, dans nos publications, de vous informer, soit sur l'actualité de notre section locale, soit sur notre métier.

Aujourd'hui, c'est l'heure des explications, à savoir : Qu'est ce que la section locale des Vignerons de Mardeuil ou plus précisément le syndicat anti phylloxérique des Vignerons de Mardeuil ?

Il fut crée en 1902 avec pour but d'aider ses membres à lutter activement contre la crise phylloxérique ( pour rappel, le phylloxéra est un puceron parasite qui s'attaque aux racines de la vigne. Il fut introduit accidentellement en France avec des plants américains vers 1865 et détruisit plus de la moitié du vignoble).

Le syndicat, à cette époque, faisait part aux viticulteurs des progrès réalisés dans le domaine des techniques culturales, afin de reconstruire le vignoble.

Une autre crise, économique celle-ci, vit l'émergence en 1919 d'une nouvelle union de vignerons :

Le Syndicat Général des Vignerons. Son but était de lutter pour obtenir la reconnaissance de l'appellation Champagne. Il a joué un rôle actif dans la mise en place de l'aire délimitée de la Champagne et dans la définition des règles de production constituant le statut champenois. Il était composé de vignerons coopérateurs, vendeurs aux kilos et vendeurs et élaborateurs de bouteilles, tous rassemblés par commune au sein de sections locales, ayant pour but de relayer les questions et remarques de leurs adhérents.

Aujourd'hui c'est 21000 vignerons réunis dans plus de 200 sections locales Mardeuil est une section locale active avec plus de 30 membres, qui a réalisé depuis 120 ans beaucoup de beaux projets.

Projets qui n'ont eu au final, que 2 buts :  
Fédérer et Aider les vignerons.



## UNION CYCLOTOURISTE

**José COSTA**

Cette année l'Union Cyclotouriste de Mardeuil avait été désignée pour organiser, le 24 avril, la brocante. (De Mardeuil bien sûr). Un peu de travail nous attendait :

- Distribution et traçage des emplacements exposants.
- Organisation d'une buvette avec restauration.
- Installation et rangement des équipements prêtes par la mairie.

Une incertitude demeurait : Le temps...

Malgré une matinée fraîche le soleil a été aux rendez-vous et cette manifestation a été une réussite pour nous et les habitants de Mardeuil. Avec une mobilisation au sein du club au top....

Merci à toute et tous.

La semaine d'après, le dimanche 1<sup>er</sup> mai, c'était l'organisation de notre randonnée annuelle. Il a fallu de nouveau nous mobiliser.

Au programme randonnée cyclotouriste et pédestre, nous avons été contraints d'annuler le VTT devant les difficultés pour élaborer un parcours. La fraîcheur du matin n'a pas rebuté les participants et c'est 109 cyclos et 103 marcheurs qui se sont élancés sur les routes et sentiers de notre belle région.

Merci à tous ; le club de Sacy, l'UCEC, le DCCV, le triathlon ainsi que tous les non licenciés cyclo et marcheurs.

Merci également à tous les membres du club qui ont permis de faire de cette journée un joli succès.

En particulier à nos amis cuisiniers qui n'ont pas eu peur de sentir la frite pour assurer à toutes et tous une restauration au top.

Tout cela n'aurait pas pu être sans la commune de Mardeuil qui a mis à notre disposition tous les équipements nécessaires à l'organisation de cet événement.





## JUDO / JIU JITSU

André HUBERT / 06-89-39-80-62



Après de multiples péripéties dues au covid le club a enfin pu reprendre selon les horaires suivants:

- le mardi de 17h15 à 18h15
- le mercredi de 15h15 a 16h45 et de 16h45 à 18h15...

La saison touche à sa fin et le club organise le samedi 4 juin une rencontre interne qui permettra aux parents de voir l'évolution de leur enfant..

Au plaisir de se revoir

## HARMONIE DE MARDEUIL

saxo.vosgien@laposte.net

### Harmonie de Mardeuil

La saison 2021-2022 a nous enfin permis de reprendre normalement nos activités ; nous avons pu partager notre passion. Après deux saisons de disette, nous avons pu nous produire normalement, mis à part la célébration de Saint-Vincent.

Nous avons eu la joie de vous retrouver pour le premier concert depuis deux ans le 27 mars dernier, pendant lequel nous avons rendu un dernier hommage à deux musiciens disparus pendant cette période, Jean-Michel ITAN et Jean-Marie LHOPITAL.

Les musiciens de l'Harmonie ont montré leur soutien au peuple ukrainien dans la souffrance par une interprétation de leur hymne.

Après la commémoration du 08 mai, notre saison va se poursuivre avec plusieurs manifestations :

- Concert avec l'Harmonie de Guignicourt à GUIGNICOURT, dimanche 22 mai
- Animations pour la fête patronale de MARDEUIL tout le week-end des 11 et 12 juin
- Fête de la musique au Clos des Carelles le 21 juin
- Fêtes Henri IV le week-end des 02 et 03 juillet à AY
- Animations pour la Fête nationale, retraite aux flambeaux le 13 juillet, cérémonie le 14 au matin et concert de fin de saison à CUMIERES l'après-midi.

Notre école de musique a repris ses activités normalement après cette longue période d'interruption. Depuis la fin des vacances de Pâques, un atelier découverte a débuté, permettant à six jeunes futurs élèves de découvrir la musique et les instruments.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement :

TOURNANT Charlène PETITDEMANGE Gérald

06/66/63/88/22 06/10/11/32/49

[charlene.tournant@gmail.com](mailto:charlene.tournant@gmail.com) [saxo.vosgien@laposte.net](mailto:saxo.vosgien@laposte.net)

Le président, le directeur et l'ensemble des musiciens sommes heureux de vous avoir retrouvés.

Nous espérons continuer à vous divertir et vous faire profiter de notre travail tout au long de la saison.

Nous vous souhaitons une bonne fin de printemps.

Luc FOULON

Président de l'Harmonie de Mardeuil





# Violences familiales



CB. Coucou Eric, comment vas-tu ?

EB. Ca fait plaisir de se revoir, tout va bien et toi Candice ?

CB. Je suis un peu contrariée par la situation d'une de mes amies qui m'a récemment fait part de violences intrafamiliales.

EB. Situation délicate en effet pas toujours facile à avouer et à entendre.

CB. Elle banalise et ne se rend pas compte de la pression psychologique qu'elle subit en permanence. Elle est rabaissée, surveillée, contrôlée, humiliée constamment.

EB. Même avec un œil extérieur, on passe à côté et à l'inverse quand on est témoin, on ne sait pas toujours comment réagir.

Les femmes sont plus souvent victimes mais c'est aussi difficile à percevoir quand c'est un homme, sans parler des ados et de leur comportement sur les réseaux sociaux.

CB. Tout en étant médecin, ce n'est pas plus facile pour moi. Même si on parvient à aborder le sujet, il est souvent difficile de convaincre la victime de se faire aider.

EB. Pourtant des solutions existent, en particulier depuis une loi parue en juillet 2020, lorsqu'une

victime est sous l'emprise d'un tiers ou en danger, tu peux l'informer qu'un signalement est possible par dérogation au secret médical.

CB. J'aimerais ne pas en arriver là mais pouvoir proposer en préventif des solutions.

EB. Tu as raison, l'idéal est de pouvoir agir tôt. Il y a des outils et des ressources utiles.

CB. L'appel au 3919 : Violences Femmes info. Le Tchat : « Comment on s'aime ».

EB. Connais-tu le « violentomètre » ? C'est un outil d'auto-évaluation sous forme d'une règle colorée qui aide à repérer les comportements violents dans une relation.

CB. L'essentiel est de ne pas rester seul. Pourquoi pas en parler à son médecin ou à sa famille ou à ses amis ?

EB. Ce qu'a fait ton amie. C'est déjà un premier pas pour s'en sortir. Tant mieux.

## LES FORMES DE VIOLENCES CONJUGALES



### PHYSIQUES

BOUSCULADE, COUPS ET BLESSURES, STRANGULATION, ...



### PSYCHOLOGIQUES

INTIMIDATION, HUMILIATION, HARCÈLEMENT MORAL, REPROCHE, ...



### VERBALES

INSULTE, MENACE, ...



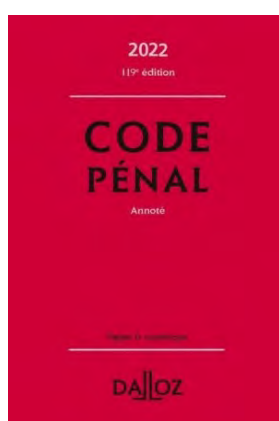
### SEXUELLES

VIOL, COMPORTEMENT BRUTAL PENDANT L'ACTE SEXUEL



### ECONOMIQUES

PRIVER L'AUTRE DE REVENUS, INTERDICTION DE TRAVAILLER



Par les Dr Candice Beaufort et Eric Beck

8 DIFFÉRENCES

	5				9		
			8	3	1	2	5
2		7				6	1
9		6			7		3
1	2	8				7	
			2		4		9
8	1		7	6			2
7	3	4		2	8		
			4	1			



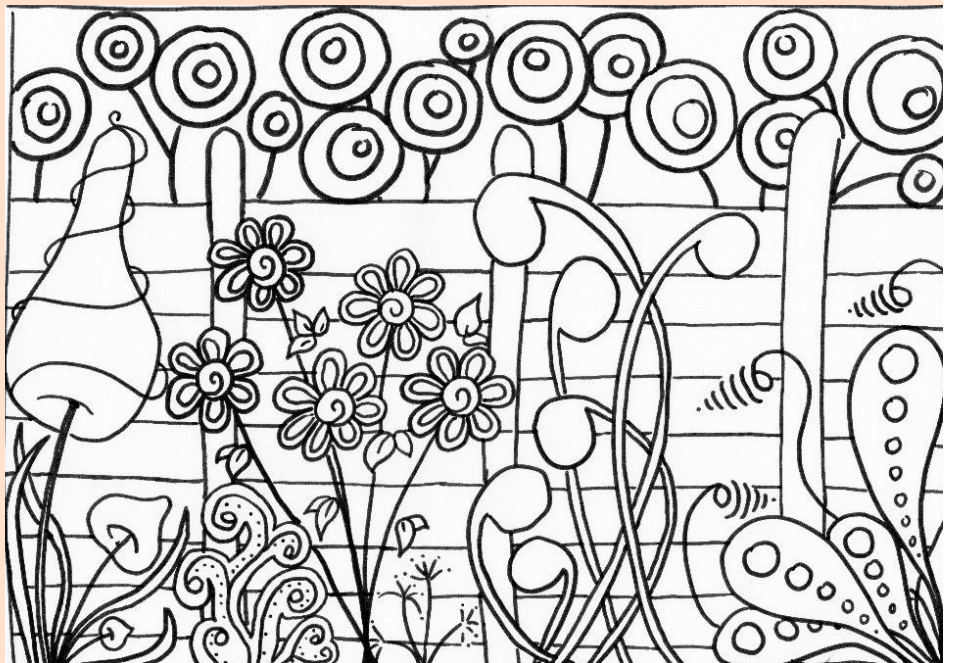
SUDOKU

8	6				9	2		
		4	1		2		5	
						4		6
				5	4		6	
				8			9	
		8	9			7	4	
				2	6			4
7			8				2	
	9			4	5	1		7

Citation de saison ... Hélas !

« Pour se sentir respectable, il faut respecter les autres »  
Pierre BELLEMARE

COLORIAGES



## Voici le détail du programme 2022 :

Fête Patronale  
du 10 au 13 Juin 2022

### Vendredi 10 juin :

16h30 : ouverture de la fête

### Samedi 11 juin :

14h : ouverture de la fête,

21h45 : rassemblement en haut de la rue Guy Moquet, distribution de lampions puis retraite aux flambeaux,

22h : départ du défilé avec les élus, la population, les associations et l'Harmonie de Mardeuil, sérénade(s) au cours du défilé, et à l'arrivée,

Itinéraire : rue Guy Moquet, rue de Belleville, rue du Millénaire, Av du Pr Langevin, rue Victor Hugo,

Place de la Commune de Paris,

23h15 : Feu d'artifice,



### Dimanche 12 juin :

14h45 : rassemblement rue du Docteur Roux,

15h : départ du défilé avec les élus, la population, les associations et l'Harmonie de Mardeuil, aubade(s) au cours du défilé, et à l'arrivée,

Itinéraire : rue du Docteur Roux, avenue Paul Langevin, rue Victor Hugo, Place de la Commune de Paris,

**Défilé avec des objets roulants décorés (tout est accepté), soyez imaginatifs !**

**Défilé avec les majorettes de Guignicourt**

16h à 18h : Animations par l'Harmonie de Mardeuil, les majorettes, démonstration avec les enfants du judo club, et du tennis par les enfants de l'école de tennis,

18h : Animation musicale et apéritive aux environs de la buvette,



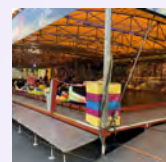
### Lundi 13 juin :

Menu de cantine « spécial fête patronale » à la buvette, ambiance garantie

14h : spectacle, puis goûter pour les enfants de l'école, offert par la mairie, à la salle des fêtes

16h30 : ouverture de la fête

18h : Animation avec les Bombos Emigrantes



## Point zone à urbaniser

Des études sont menées afin de sonder les propriétaires des terrains susceptibles d'être urbanisés. Rien n'est acté, vous serez informés au fur et à mesure des avancées ...

Espérée depuis plusieurs mois, cette fois, c'est la bonne ...  
Tout devrait être installé et opérationnel avant l'été ... 2022



## Point vidéo-protection

## Point troubles du voisinage (bruits, cris, aboiements, etc ...)



Arrêté préfectoral du 10 décembre 2008 - Lutte contre les bruits de voisinage :

- Cela concerne les bruits de comportement des particuliers ou émis par des matériels ou animaux dont ils ont la responsabilité notamment.

- « **En tout lieu public ou privé, tout bruit excessif par son intensité, sa durée ou sa répétition, émis sans nécessité ainsi que par manque de précaution est interdit de jour, comme de nuit** ».

- Concernant les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non exhaustive) ne soient pas cause de gêne du voisinage;

Ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Les dimanches : de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



**Des sanctions pénales sont prévues** : contraventions de 3ème classe, des arrêtés municipaux peuvent compléter les dispositions du présent arrêté.

